

L'Office national des forêts, à l'écoute des territoires et des populations



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'ONF

- a. L'ONF, entreprise publique de la filière forêt-bois
- b. Organisation territoriale de l'ONF

2. DES PRATIQUES DE GESTION FORESTIÈRE ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES

- a. Les quatre fonctions de la forêt
- b. Fiche 1 - Forêt de Tronçais : une forêt de production de renommée mondiale
- c. Fiche 2 - Forêt du Donon : une forêt productive et diversifiée
- d. Fiche 3 - Forêt de Charpal : les forestiers, acteurs de la protection des zones humides
- e. Fiche 4 - Forêt de Cîteaux : l'enjeu environnemental pleinement intégré
- f. Fiche 5 - Forêt de Sénart l'ONF, à l'écoute des riverains dans les forêts périurbaines
- g. Fiche 6 - Forêt de Lège-et-Garonne : le défi d'une forêt située entre ville et océan
- h. Fiche 7 - Forêt de Fontaine : les forêts de montagne, un rôle protecteur essentiel

3. ANNEXES

- a. Les ressources de l'ONF
- b. Chiffres clés

PRÉSENTATION DE L'ONF



LES OUTILS DE LA GOUVERNANCE

UN CONTRAT D'OBJECTIFS PLURIANNUEL

L'action de l'ONF s'inscrit dans un contrat d'objectifs et de performance (COP) signé tous les cinq ans avec l'État (ministère de l'Agriculture et ministère de la Transition écologique et solidaire) et la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR). Il fixe les orientations stratégiques et les programmes d'action pour les forêts domaniales et les forêts des collectivités en matière de sylviculture, d'approvisionnement de la filière, de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et d'accueil du

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, ENTREPRISE PUBLIQUE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Les territoires confiés à l'ONF couvrent près de 11 millions d'hectares de forêts, dont 6 millions dans les départements d'outre-mer, 4,7 millions en métropole.

Avec près de 10 000 personnes réparties sur l'ensemble du territoire, l'ONF assure le renouvellement et le bon entretien des 1 300 forêts domaniales (propriété de l'État) et des 15 600 forêts des collectivités. La gestion des forêts publiques permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public. Elle s'appuie sur le régime forestier qui apporte un cadre réglementaire et un ensemble de garanties pour préserver les forêts sur le long terme tout en assurant le renouvellement des ressources en bois.

L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies.

Des prestations et des services « sur mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises.

UN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC LES COMMUNES FORESTIÈRES

Une commune sur trois possède une ou plusieurs forêts et est détentrice d'une part importante de la ressource en bois. L'ONF et la Fédération nationale des communes forestières ont noué un partenariat privilégié animé par des instances de gouvernance telles que la commission nationale de la forêt communale, le comité national des ventes de bois et le comité consultatif de la forêt communale.

UN DIALOGUE CONTINU AVEC LA FILIÈRE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'Office est membre de l'interprofession France Bois Forêt. Acteur économique important au sein de la filière, il entretient des relations continues avec la Fédération nationale du bois ainsi qu'avec les acteurs des loisirs, de l'environnement, notamment France Nature Environnement et les acteurs de la chasse.

UN COMITÉ CONSULTATIF DES FORÊTS D'OUTRE-MER

Créé en 2016, le comité consultatif des forêts d'outre-mer est une instance d'échanges et d'écoute. L'objectif pour l'ONF est de pouvoir consulter ses membres (élus et institutionnels) sur les actions qu'il conduit.

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE

Composé de 15 membres nommés pour quatre ans (par arrêté des ministres chargés de la forêt et de l'environnement), cette instance de réflexion, de proposition et d'évaluation formule des avis dans divers domaines : projets de directives et guides techniques relatifs à l'aménagement et à la gestion des forêts, mise en œuvre des politiques nationales ou européennes ayant des incidences sur la gestion forestière, bilans écologiques des forêts, évaluation des programmes ONF de recherche-développement...

L'ONF est présent dans les cinq départements d'outre-mer. Sur ces territoires qui hébergent une biodiversité d'une grande richesse, l'ONF a su développer une expertise en matière de gestion durable des forêts tropicales. En plus de ses missions prioritaires (conservation, protection des écosystèmes, sauvegarde de l'intégrité foncière des forêts publiques, incluant de nombreux espaces naturels littoraux), l'ONF s'implique dans le développement du tourisme et des filières bois locales.

Grâce à sa filiale ONF International (ONFI) créée en 1997, l'ONF est un opérateur reconnu de la foresterie tropicale et des problématiques forêt-climat. Cette filiale promeut l'expertise forestière et environnementale de l'ONF dans plus de 50 pays, principalement en Amérique latine et en Afrique centrale.

Aux côtés de ses partenaires, l'ONF agit activement à la résolution des grands enjeux du développement durable : lutte contre le changement climatique, développement des énergies renouvelables grâce à sa filiale ONF Énergie créée en 2006, conservation de la biodiversité, préservation de la qualité de l'eau, prévention contre les risques naturels... tout en contribuant au développement économique local et en assurant à la filière bois les volumes de production nécessaires.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ONF



DES PRATIQUES DE GESTION FORESTIÈRE ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES



L'aménagement forestier constitue le document de planification sur lequel s'appuie la gestion forestière de chaque forêt publique. Document essentiel, il permet d'appliquer localement, sur une échelle de quinze à vingt ans, les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt.

Les fonctions principales des forêts sont au nombre de quatre :

Fonction économique : production de bois (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie)

En France, la filière forêt-bois est une filière économique importante représentant environ 400 000 emplois, un chiffre supérieur à celui de l'industrie automobile. En fournissant 40 % du bois mis sur le marché en France, l'ONF est un acteur clé du développement de cette filière d'avenir, promue par l'Etat dans le cadre d'un plan stratégique national forêt bois.

Produire du bois dans le respect de l'accroissement naturel des forêts, c'est agir au service d'une économie locale et du maintien et de la création d'emplois ruraux non délocalisables. C'est aussi prendre pleinement part au défi de la transition écologique.

Matériau écologique et renouvelable, le bois s'impose aujourd'hui comme le matériau du 21^e siècle et propose une alternative aux énergies fossiles. Bois construction, tonnellerie, développement des procédés de chimie verte, bois énergie... Autant de secteurs dans lesquels l'utilisation du bois se révèle un atout incontournable pour contribuer à une attractivité économique durable des territoires.



Fonction environnementale : protection de la biodiversité

Les forêts sont des réservoirs de biodiversité. Pour l'ONF, préserver ces espaces en conciliant enjeux économiques et écologiques est une nécessité pour garantir l'équilibre de nos écosystèmes et répondre au défi du changement climatique. Gestionnaire de 25 % des forêts publiques françaises, l'ONF veille chaque jour à intégrer cette exigence environnementale au cœur de ses pratiques de gestion forestière.

Entretien des zones humides, conservation d'arbres morts, création de réserves biologiques, gestion des zones Natura 2000... Sur l'ensemble du territoire, plus de 200 forestiers naturalistes spécialisés dans les thématiques faune-flore sont mobilisés sur le terrain pour mettre en œuvre, aux côtés des équipes locales de l'ONF, des actions en faveur du maintien et de la richesse de la biodiversité.

Cette exigence passe par la définition de règles préalables à toute intervention pour maintenir des écosystèmes riches et diversifiés. Elle constitue l'un des piliers de la « gestion durable des forêts ». Une action menée en partenariat avec les nombreux acteurs du territoire (associations, collectivités, État).



Fonction sociale : paysage, accueil du public, protection de la ressource en eau

A l'heure où les citoyens sont de plus en plus concentrés dans les villes, les forêts sont des espaces de nature et de ressourcement particulièrement plébiscités. Près de 700 millions de visites sont enregistrées chaque année. Accueillir le public dans de bonnes conditions est l'une des missions de l'Office national des forêts. Sur le terrain, cette mission se traduit notamment par la création de sentiers, d'agrès sportifs, de parcours pédagogiques et thématiques, avec une forte attention portée au développement de l'accessibilité.

L'intégration de la dimension paysagère dans le cadre des travaux forestiers est aussi devenue une préoccupation majeure pour les équipes de l'ONF. Dans les zones périurbaines où la forêt est principalement vécue comme un espace récréatif, les citoyens se révèlent très attachés à ces lieux qu'ils considèrent trop souvent comme immuables. C'est oublier le temps long sur lequel travaillent les forestiers. « *On ne nous croit pas car nous ne pouvons donner rendez-vous aux gens que dans cent ans* », disait déjà en 1966 Christian Delaballe, premier directeur général de l'ONF. Pour l'Office, tout l'enjeu est de trouver le juste équilibre entre demande sociétale, enjeu de production de bois et préservation de la biodiversité.



Protection contre les risques naturels : chutes de blocs, avalanches, glissements de terrain, érosion...

Beaucoup l'ignorent, mais de nombreuses forêts en France ont été créées par l'homme pour stabiliser les sols et contribuer ainsi à garantir la sécurité des biens, des personnes et des activités.

C'est le cas notamment des forêts du littoral qui permettent de fixer les dunes, d'éviter que le sable n'envahisse les villages et de jouer un rôle contre l'érosion provoquée par le vent. C'est également le cas des forêts de montagnes, essentielles pour lutter contre l'érosion des sols et limiter les risques de glissements de terrain, d'éboulement et les phénomènes de crues torrentielles.

La gestion de ces espaces implique pour l'ONF une sylviculture adaptée et une technicité de pointe.



Afin de tenir compte des réalités territoriales, la réponse de l'ONF à ces quatre fonctions de la forêt se décline en fonction des problématiques locales. Les objectifs de gestion sont ainsi différemment pondérés selon les massifs, qu'il s'agisse notamment des territoires fortement soumis aux risques naturels (incendies, avalanches, érosion, crues...) ou de ceux situés dans les zones péri-urbaines (paysages, accueil du public...).

Cette réponse différenciée à l'échelle de chaque région s'inscrit également dans le cadre du Programme régional de la forêt et du bois 2016-2026 (PRFB), adaptation régionale des orientations et objectifs du Programme national de la forêt et du bois (PNFB).

Ce dossier de presse invite à découvrir, exemples à l'appui, la diversité de cette gestion forestière.

L'ONF, à l'écoute des territoires et des populations

En France et dans le monde, les fûts issus des bois de Tronçais alimentent l'industrie de la tonnellerie et permettent d'accueillir les plus grands vins et spiritueux.



FICHE 1- FORÊT DE TRONÇAIS (ALLIER) UNE FORÊT DE PRODUCTION DE RENOMMÉE MONDIALE



Avec une surface de plus de 10 500 hectares, Tronçais est l'une des plus grandes forêts domaniales de France. Elle est également reconnue pour abriter l'une des plus belles futaies de chênes d'Europe. Son bois, parfait pour la tonnellerie, produit des fûts d'une qualité exceptionnelle, vendus dans le monde entier. La gestion forestière y est donc organisée autour d'enjeux économiques forts, tout en préservant les différentes fonctions de la forêt.

Située dans la région du bocage bourbonnais, Tronçais (Allier) est une forêt exceptionnelle par bien des aspects. Dotée d'une très grande superficie, elle accueille chaque année près de 25 000 visiteurs et abrite une extraordinaire biodiversité. Mais ce sont surtout ses prestigieuses futaies de chênes sessiles, aux grains fins et aux arômes si particuliers, qui font sa renommée.

TRONÇAIS, UN MOTEUR ÉCONOMIQUE

Chaque année, près de 55 000 m³ de bois y sont récoltés. Construction, ameublement, bois de chauffage... Si cette production est destinée à différents usages, elle se démarque avant tout pour l'intérêt que lui porte l'industrie de la tonnellerie. En effet, l'exceptionnelle qualité de ses chênaies rend ses bois particulièrement appropriés pour la production de douelles, pièces de bois des tonneaux. En France et dans le monde, les fûts issus des bois de Tronçais sont ainsi très recherchés et accueillent les plus grands vins et spiritueux. Une filière de luxe qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 390 millions d'euros.

“ POINT DE VUE

VINCENT LEFORT,
DIRECTEUR DE
L'ENTREPRISE CHÊNE
BOIS (GROUPE
TARANSAUD)



« Tronçais est une forêt à part, prestigieuse. Ses futaies de chênes sessiles produisent un bois d'une qualité exceptionnelle, au grain fin et régulier et dont les arômes sont reconnus et recherchés dans le monde de l'œnologie. Avec l'ONF, nous avons une relation commerciale mais pas seulement, de confiance aussi. C'est en effet grâce à leur gestion durable de ce massif, menée depuis maintenant très longtemps, que nous pouvons approvisionner régulièrement nos clients, venus du monde entier et à la recherche de la meilleure qualité. »

PRÉSERVER POUR PRODUIRE

Cette qualité de bois ne saurait être obtenue sans une gestion forestière avisée, fondée sur la préservation de la ressource et des milieux. Protection des sols, choix des arbres les plus prometteurs, maintien d'une densité d'arbres permettant une pousse lente et régulière... Depuis 1835, les forestiers œuvrent au quotidien pour produire un bois d'exception. Ils n'en oublient pas pour autant les autres aspects essentiels de la sylviculture, comme ceux liés à la biodiversité par exemple. A Tronçais comme ailleurs, des travaux de coupe peuvent notamment être interrompus temporairement pour ne pas intervenir pendant la période de reproduction de certaines espèces.

Forêt d'exception, un label pour valoriser une démarche d'écoute des territoires



En forêt de Tronçais, la communauté de communes et les équipes de l'ONF travaillent main dans la main pour obtenir le label Forêt d'exception. Une distinction qui, selon Corinne Coupas, présidente de la communauté de communes du Pays de Tronçais et également présidente du comité de pilotage Tronçais – Forêt d'exception, « permettrait à Tronçais de tenir son rang dans la belle vitrine nationale des sites forestiers et de mettre en valeur son bois de prestige ». Pour obtenir ce label, c'est l'ensemble du territoire (associations, Département, Région...), qui s'est regroupé autour de projets communs, comme par exemple, la mise en place de nouvelles signalétiques d'ici à 2021, la création d'un sentier pour personne à mobilité réduite, ou encore, l'aménagement d'espaces de pêche et de baignade. Forêt d'exception, un gage de qualité qui devrait permettre d'attirer un nouveau public à Tronçais.

L'ONF, à l'écoute des territoires et des

Au fil de la croissance des arbres, les forestiers sélectionnent les essences les mieux adaptées à leur milieu. Objectif : améliorer la qualité du peuplement pour obtenir le meilleur bois et assurer le renouvellement de la forêt.



FICHE 2- FORÊT DU DONON (VOSGES) UNE FORÊT PRODUCTIVE ET DIVERSIFIÉE



Avec près de 42 000 mètres cubes de bois récoltés chaque année, la forêt domaniale du Donon alimente une filière « forêt-bois » dynamique à l'échelle de la région Grand Est et créatrice d'emplois.

Sapins, épicéas, mais aussi hêtres, érables, chênes ou encore, douglas... La forêt domaniale du Donon abrite une grande diversité d'essences. Ces arbres, une fois récoltés, fournissent un large panel de produits bois : de la charpente à l'ossature, en passant par les lames de terrasse ou les bois de qualité menuiserie. Un approvisionnement en bois de qualité garanti par le savoir-faire des équipes locales de l'ONF.

PRIVILEGIER LE MÉLANGE DES ESSENCES

Au Donon, les équipes de l'ONF favorisent le mélange des essences et le maintien de jeunes arbres sous le couvert forestier. Cette gestion, qui copie l'évolution naturelle d'une forêt, permet notamment de réduire les risques sanitaires. Au fil de la croissance des arbres, les forestiers sélectionneront également les essences les mieux adaptées à leur milieu. Objectif : améliorer la qualité du peuplement pour obtenir le meilleur bois et assurer le renouvellement de la forêt.

DONON, MOTEUR DE L'ECONOMIE DU BOIS LOCALE

Le massif du Donon alimente largement la filière bois locale via des contrats d'approvisionnement signés avec dix scieurs différents. Ces contrats leur permettent de disposer de produits bois recherchés en qualité et en quantité, de bénéficier d'une garantie d'approvisionnement, de réduire fortement les coûts de prospection et de profiter de prix équitables.

“ POINT DE VUE

BENJAMIN MATHIEU,
DIRECTEUR DE LA SCIERIE
JEAN MATHIEU



« Depuis quelques années, la forêt domaniale du Donon est un massif stratégique pour notre scierie. Elle se situe à proximité de l'entreprise et possède des gros bois de qualité, triés et classifiés par l'ONF en fonction de leur taille et de leur qualité. Grâce aux contrats d'approvisionnement, 50% de nos besoins en matière première sont assurés. Cela nous permet de sécuriser nos arrivages et de commercer sereinement. Une qualité de travail rendue possible, notamment, par la gestion forestière menée par l'ONF. »

Au-delà de la mobilisation de l'ONF, l'exploitation du bois implique aussi un partenariat étroit avec 15 entreprises locales et 3 entreprises de sylviculture. De quoi contribuer activement au développement économique de la région Grand Est, dont le secteur de la transformation du bois représente environ 55 000 emplois.

Assurer le renouvellement du massif

Au Donon, plusieurs études ont démontré que 80 % des régénérations de sapin, essence objectif du massif, sont menacées, voire condamnées. En cause : le gibier qui consomme les semis et entrave la régénération naturelle de la forêt. Les forestiers de l'ONF sont donc en permanence à la recherche d'un équilibre forêt-gibier car c'est l'avenir du massif qui est en jeu, sa résilience face aux attaques biotiques, sa capacité à produire des bois de valeur et son aptitude à s'adapter aux changements climatiques.

Certains secteurs du Donon présentent par ailleurs une haute valeur environnementale. Les forestiers locaux s'attachent aussi à préserver cette biodiversité. Ils mènent par exemple une sylviculture adaptée à la présence du Grand Tétrás, un gallinacé menacé d'extinction, en établissant des calendriers d'intervention adaptés à sa période de reproduction. Le massif abrite aussi la réserve biologique intégrale de la Chatte pendue qui concentre le plus fort taux de bois mort en France, un abri très prisé de la petite faune forestière (rongeurs, insectes, etc.). Les tourbières sont quant à elles protégées au sein d'une réserve biologique dirigée.

L'ONF, à l'écoute des territoires et des

Les forestiers mènent une sylviculture équilibrée pour que la forêt puisse assurer sa fonction de filtre et de protection de l'eau, sans pour autant coloniser les zones humides.



FICHE 3- FORÊT DE CHARPAL (LOZÈRE) LES FORESTIERS, ACTEURS DE LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES



Lac, ruisseaux, tourbières... La forêt domaniale de Charpal abrite de nombreuses zones humides. Afin de protéger ce milieu à fort enjeu environnemental, les équipes locales de l'ONF ont adapté leur gestion forestière. Objectif : parvenir à un équilibre « forêt-eau », indispensable au bon fonctionnement de cet écosystème.

Avec son lac d'altitude et ses nombreuses zones humides, le massif de Charpal fait l'objet d'une gestion forestière adaptée à la présence de l'eau. Il est en effet primordial de préserver cette ressource, d'autant plus qu'elle permet d'approvisionner la ville de Mende, plus au sud, en eau potable. Ainsi, les équipes de l'ONF engagent des actions spécifiques pour que la forêt et ses nombreuses tourbières assurent en permanence leur rôle de protection de la ressource en eau.

DE NOMBREUX PARTENARIATS

Les forestiers mènent une sylviculture équilibrée afin que la forêt assure sa fonction de filtre et de protection de l'eau, sans pour autant coloniser les zones humides. Ainsi, ils sont parfois conduits à faire exploiter des arbres devenus trop nombreux en bordure du lac, de ruisseaux et d'autres espaces aquatiques. Des travaux souvent réalisés avec le soutien de partenaires, comme les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne et l'appui technique du Conservatoire des espaces naturels.

“ POINT DE VUE

GUILLAUME LECHAT,
CHARGÉ D'INTERVENTION
ESPACE RURAL - AGENCE
DE L'EAU ADOUR-
GARONNE



« Face au changement climatique, il est primordial d'agir pour protéger les zones humides, qui alimentent de façon permanente les cours d'eau. Il faut favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques, c'est pourquoi l'agence de l'eau a soutenu l'ONF sur le massif de Charpal, pour la restauration d'une tourbière en périphérie directe du lac. Le fait d'avoir avec l'Office une convention qui se veut très opérationnelle permet de mettre en œuvre des chantiers qui vont servir de support pour multiplier ces actions de protection ».

Les espaces ouverts de la forêt de Charpal accueillent également des zones de pâturages, elles aussi soumises à des réglementations. Le troupeau ne doit par exemple pas être trop grand, ni paître à moins de 100 mètres du lac et certaines périodes de pâturage doivent être respectées.

DES CHANTIERS D'EXPLOITATION TRÈS RÉGLEMENTÉS

Même lors des actes de gestion traditionnels de la forêt, les équipes de l'ONF tiennent compte de la ressource en eau. Sur les chantiers d'exploitation, les périodes d'interventions sont par exemple choisies de façon à limiter la création d'ornières néfastes au milieu. Les clauses de coupe indiquent aussi systématiquement la présence de zones humides pour qu'elles ne soient pas traversées par des engins forestiers. Enfin, certaines parcelles non exploitables par des moyens traditionnels peuvent faire l'objet de chantiers de débardage spécifiques. Le prochain, par câble aérien, aura lieu d'ici à 2018.

Plus qu'un réservoir d'eau, une forêt populaire

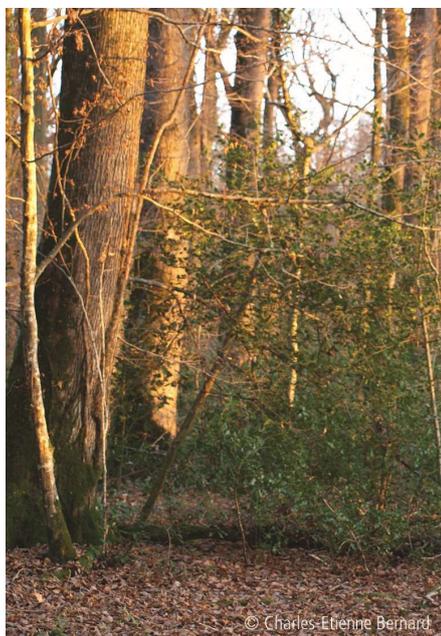
Avec son lac de plus de 180 hectares, le massif de Charpal présente d'importants enjeux sociaux. Il s'agit d'abord d'alimenter en eau potable les quelques 11 500 habitants de la ville de Mende et les communes limitrophes. La forêt de Charpal est aussi le support d'activités agricoles, avec des espaces de pâturages, mais aussi de loisirs. Les pêcheurs sont en effet attirés par les brochets et carpes du lac et dès les premiers beaux jours, les promeneurs sont nombreux.

Des aménagements ont ainsi été mis en place par l'ONF pour la communauté de communes Cœur de Lozère afin d'accueillir ce public. Un sentier aménagé pédestre et cycliste permet de faire le tour du lac et des caillebotis ont été installés pour permettre de passer en bordure des zones humides tout en préservant le milieu.

Des panneaux d'information seront prochainement mis en place à proximité de ces zones humides afin de sensibiliser les randonneurs aux enjeux de protection de l'eau.

L'ONF, à l'écoute des territoires et des

Dans cette forêt d'une grande richesse écologique, l'ONF a adapté sa gestion forestière aux habitats naturels. La création de la réserve biologique intégrale de la forêt de Cîteaux est l'un des exemples de cette prise en compte de la biodiversité.



FICHE 4- FORÊT DE CÎTEAUX (CÔTE-D'OR)

L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL PLEINEMENT INTÉGRÉ



La forêt domaniale de Cîteaux, dépendant autrefois pour partie de la célèbre abbaye du même nom, est localisée dans le département de la Côte-d'Or en région Bourgogne-Franche-Comté. Particulièrement remarquable du fait de sa grande richesse biologique, elle est classée en zone Natura 2000.

Établie sur de grandes surfaces de limons, la forêt de Cîteaux et ses massifs forestiers de feuillus s'étendent sur 3 600 hectares. Ses habitats naturels diversifiés accueillent de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines reconnues d'intérêt européen. Et pour cause ! On y trouve notamment des espèces inféodées, c'est-à-dire totalement liées au milieu dans lequel elles vivent, comme le pic noir, le pic cendré et le pic mar. Les nombreux étangs et mares qu'elles hébergent notamment une population importante de salamandres tachetées et le très rare crapaud sonneur à ventre jaune. Le massif présente également une richesse en chauves-souris : près de 15 espèces sont répertoriées, dont la barbastelle d'Europe, la pipistrelle commune ou la pipistrelle de Kuhl.

UNE GESTION FORESTIÈRE ADAPTÉE AUX HABITATS NATURELS

Pour préserver la naturalité des milieux forestiers, l'ONF a adapté sa gestion aux habitats naturels. La réserve biologique intégrale de la forêt de Cîteaux est un secteur de 46 hectares mis hors gestion forestière, c'est-à-dire sans aucune intervention humaine.

“ POINT DE VUE

CHARLES-ETIENNE
BERNARD, ANIMATEUR DU
SITE NATURA 2000
« FORÊT DE CÎTEAUX ET
ENVIRONS »



« Natura 2000 est un dispositif fondé sur le partenariat et la contractualisation dont la vocation est d'accompagner l'activité humaine liée à un site. Mon rôle est de conseiller le gestionnaire de terrain sur les enjeux de biodiversité. Grâce à notre mobilisation conjointe, les résultats sont là. Cîteaux, qui compte environ 60 couples d'oiseaux nicheurs pour 10 hectares dans la réserve et ses abords, se rapproche de très près de la référence européenne des forêts primaires, qui est à 65 couples nicheurs. C'est le cas notamment de la réserve de Bialowieza en Pologne. »

En forêt de Cîteaux par exemple, l'âge d'exploitation technique du bois est d'environ 180 ans. Or, les chênes peuvent vivre jusqu'à deux fois cet âge, et les milieux où le bois peut vieillir et pourrir sont des abris pour de nombreux insectes (le pique-prune par exemple) dont se nourrit l'avifaune. Sur ce constat et pour permettre aux espèces liées aux vieilles forêts de se développer, 20 hectares d'îlots de vieillissement ont été créés.

Les gestionnaires de terrain participent activement à la préservation de la biodiversité. Sur chaque parcelle, lors du martelage, ils désignent des arbres « biologiques » qui seront conservés et répertoriés malgré leurs défauts : un arbre avec cavité sera par exemple un refuge intéressant pour de nombreuses espèces.

Les acteurs de la forêt ont bien compris que la biodiversité n'est pas une contrainte mais un objectif pleinement intégré dans leur action au quotidien. Ainsi, les périodes d'exploitation des bois dans certaines zones ont été décalées pour préserver les sols ou tenir compte des périodes de reproduction.

Le bois de Cîteaux, une ressource pour le secteur de la tonnellerie

La forêt domaniale de Cîteaux est essentiellement composée de chênes sessiles et pédonculés, dont les grumes sont réputées de qualité supérieure et principalement utilisées en construction et en menuiserie. L'orientation sylvicole de cette forêt est d'une certaine manière liée à son histoire et à son nom : les moines de Cîteaux, propriétaires du Clos de Vougeot dès le XII^e siècle, faisaient vieillir leur vin dans des tonneaux faits des chênes de leur forêt. Aujourd'hui, la forêt produit une faible quantité de bois à merrain. Pour cela, le chêne doit pousser suffisamment lentement pour ne faire que de petits cernes chaque année, ce qui lui donne un grain fin. « *La mission « merrain » menée dans les années 90 par les acteurs du bois et du vin a prouvé que le merrain de Cîteaux pourrait donner des tanins intéressants* », explique Pascale Deschamps, responsable à l'ONF de l'unité territoriale de Cîteaux. S'il n'a pas encore aujourd'hui la réputation de celui de Tronçais ou de Bertranges, le bois de Cîteaux ne demande qu'à accueillir le précieux nectar, et ravir les plus fins palais !

L'ONF, à l'écoute des territoires et des

À Sénart, comme dans l'ensemble des forêts domaniales d'Ile-de-France confrontées à une très forte fréquentation de promeneurs, l'ONF a adopté un mode de sylviculture permettant de maintenir des arbres de tous âges sur l'ensemble des parcelles. Une façon de préserver au mieux les paysages plébiscités par le public.



© Jean-Marc Pechart / ONF

FICHE 5- FORÊT DE SÉNART (SEINE ET MARNE / ESSONNE) L'ONF, À L'ÉCOUTE DES RIVERAINS DANS LES FORÊTS PÉRIURBAINES



© Patrick Delapierre / ONF

La forêt domaniale de Sénart, située à 25 kilomètres au sud de Paris, est une zone périurbaine très fréquentée par les riverains. Dans cet espace boisé où le public est présent en nombre, l'ONF adapte sa gestion forestière au quotidien.

Avec une surface de plus de 3 200 hectares, la forêt domaniale de Sénart se situe au cœur du tissu urbain. A cheval sur les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne, cet espace boisé accueille chaque année près de 3 millions de visites. Des personnes venues pour la plupart des communes voisines et très attachées à ce paysage forestier situé à deux pas de chez eux.

UNE GESTION FORESTIÈRE ADAPTÉE

En 2012, les équipes locales de l'ONF font un constat unanime, partagé par près de 600 partenaires territoriaux, associations et élus d'Ile-de-France : les riverains n'acceptent plus les coupes de « régénération en plein », ces coupes dites « rases » où la totalité des arbres d'une parcelle d'exploitation forestière sont tronçonnés.

Afin de préserver ces paysages appréciés du public, l'ONF a donc révisé son plan d'aménagement forestier. Un mode de sylviculture dit en « futaie irrégulière » a été adopté en 2012. Il permet de maintenir des arbres de tous âges sur l'ensemble des parcelles de cette forêt domaniale. Une technique de production et de récolte de bois progressive, jugée plus acceptable par nos concitoyens.

“ POINT DE VUE

BRIGITTE VERMILLET,
VICE-PRÉSIDENTE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ESSONNE



« A l'échelle du département, nous souhaitons valoriser la production de bois de la forêt de Sénart. Nous devons notamment faire vivre notre filière bois-énergie locale. En tant qu'élue, je comprends que les riverains puissent s'inquiéter lors des coupes d'exploitation qui peuvent modifier les paysages forestiers qu'ils ont l'habitude de parcourir. C'est pourquoi, avec l'ONF et de nombreux acteurs territoriaux, nous nous concertons régulièrement pour concilier au mieux les enjeux économiques et les enjeux liés à l'accueil du public. ».

Depuis, ce type de gestion s'est progressivement étendu aux forêts domaniales d'Ile-de-France, elles-aussi concernées par une très forte fréquentation de promeneurs.

Une production de bois contrôlée de A à Z

Avec plus de 10 000 mètres cubes de bois vendus chaque année, Sénart est une forêt de production importante. Du chauffage à la tonnellerie, elle alimente toutes les filières du bois. Ses chênes aux grains fins sont par exemple très prisés pour la tonnellerie, tandis que les bois de petit diamètre alimentent les chaufferies alentours. Autre particularité de cette forêt, sa production est vendue sous forme de bois « façonnés » : c'est-à-dire déjà coupés et prêts à l'usage. Du choix des arbres au débardage, jusqu'à la vente en bord de route, l'ONF maîtrise la chaîne de production de bout en bout. Une façon de contrôler la qualité de l'exploitation dans une forêt très fréquentée par les riverains et d'approvisionner la filière bois dans les meilleures conditions.

L'ONF, à l'écoute des territoires et des

Pendant la saison estivale, près de 50 000 personnes traversent la forêt de Lège-et-Garonne. Afin de concilier les enjeux d'accueil du public et de protection de l'environnement, les forestiers de l'ONF travaillent main dans la main avec les élus dans le cadre notamment de la mise en œuvre des « plans plage ».



FICHE 6- FORÊT DE LÈGE-ET-GARONNE (GIRONDE) LE DÉFI D'UNE FORÊT SITUÉE ENTRE VILLE ET OCÉAN



La forêt domaniale de Lège-et-Garonne est l'un des massifs les plus emblématiques du Bassin d'Arcachon. Sa situation géographique, entre l'océan et la ville, en fait une forêt à la fois littorale et périurbaine, où l'accueil du public est un incontournable de la gestion forestière.

D'une surface de plus de 4 200 hectares, la forêt de Lège-et-Garonne s'étend sur toute la moitié ouest de la presqu'île du Cap-Ferret, offrant des vues imprenables sur l'océan, le bassin d'Arcachon ou encore, la dune du Pilat. Une situation exceptionnelle qui fait de cette forêt girondine un haut lieu d'accueil du public. Lors de la saison haute, plus de 50 000 personnes, touristes et riverains, traversent chaque jour la pinède et la dune pour accéder à la plage.

ACCUEILLIR UN PUBLIC NOMBREUX

Les forestiers de l'ONF, en partenariat avec la commune de Lège-et-Garonne, organisent l'accueil du public en s'appuyant sur deux « plans plages ». Objectif : offrir des espaces de détente et de loisirs, tout en conciliant sécurité et protection de l'environnement. Avec 10 parkings rétro-littoraux (aménagés en arrière du trait de côte), 40 kms de pistes cyclables, des cheminements piétons, des postes de secours et diverses activités (écoles de surf, restaurants, campings...), les aménagements sont nombreux sur la presque-île ! A cela s'ajoutent également la programmation et le suivi des travaux forestiers ainsi que des missions de surveillance.

“ POINT DE VUE

CATHERINE GUILLERM,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE LA COMMUNE DE LÈGE-
ET-GARONNE, DÉLÉGUÉE
À L'ENVIRONNEMENT ET
MEMBRE DU COMITÉ DE
PILOTAGE FORÊT
D'EXCEPTION



« En forêt de Lège et Garonne, les dispositifs d'accueil du public doivent être adaptés en permanence afin de tenir compte de l'attractivité toujours croissante de nos plages océanes. Notre commune travaille donc main dans la main avec les équipes locales de l'ONF, qui savent concilier ces enjeux d'accueil avec les autres aspects de la gestion forestière. Leur gestion, douce, adaptée et largement expliquée à la population, entretient aujourd'hui un climat apaisé et serein autour du maintien durable de cette forêt. »

UNE GESTION FORESTIÈRE MULTIFONCTIONNELLE

Périurbaine, Lège-et-Garonne est aussi une forêt de production, avec 15 à 18 000 m³ de pins maritimes exploités chaque année. Cette production de bois, indispensable au renouvellement de la forêt, est parfois mal comprise du public et des riverains. Ainsi en 2016, lors de la préparation au label national Forêt d'Exception®, les équipes locales de l'ONF ont présenté, à l'aide d'un outil de simulation 3D, les enjeux de l'aménagement forestier aux acteurs du territoire. En parallèle, ils continuent de protéger le milieu dunaire et sa biodiversité remarquable. Ainsi, malgré une forte pression touristique et urbaine, les forestiers de ce massif atypique savent concilier au quotidien l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et écologiques de la gestion forestière.

Une forêt de protection

Au-delà des enjeux d'accueil du public, Lège-et-Garonne est aussi une forêt de protection. En effet, sa plage, son cordon dunaire et sa pinède forment ensemble une véritable « zone tampon », très utile pour lutter contre l'érosion éolienne et maritime, le recul du trait de côte et l'ensablement de l'arrière-pays. Plantations d'oyats pour maintenir le sable des dunes, caillebotis pour limiter l'érosion des sols... Les forestiers de l'ONF mènent une gestion adaptée du territoire pour protéger cet espace patrimonial et naturel remarquable.

L'ONF, à l'écoute des territoires et des

FICHE 7- FORÊT DE FONTAINE (ISÈRE) UN RÔLE PROTECTEUR ESSENTIEL

Prévention des chutes de blocs, avalanches...
Chaque année, près de trois nouvelles communes de la métropole grenobloise font appel au savoir-faire des équipes de l'ONF pour renforcer le rôle protecteur de leur forêt.



Production de bois, biodiversité, accueil du public... La forêt communale de Fontaine, située dans la métropole grenobloise, remplit, comme toutes les autres forêts françaises, différentes fonctions. A ceci près qu'elle tient aussi un rôle protecteur primordial. Forêt de montagne, elle agit comme tampon entre les falaises et la ville en contrebas. Ce rôle protecteur, ce sont les forestiers de l'ONF qui l'entretiennent grâce à leur expertise et savoir-faire.

Avec des reliefs atteignant parfois les 80 % de pente et des falaises calcaires, la forêt de Fontaine joue un rôle essentiel pour protéger les populations en contrebas des éboulements. Afin de ralentir efficacement ces chutes de blocs, la forêt de montagne doit être jeune et dense, composée de nombreux troncs et arbres permettant ainsi de faire obstacle aux roches. C'est pourquoi les équipes locales de l'ONF dirigent des chantiers de renouvellement sur les secteurs vieillissants de la forêt.

DES CHANTIERS DE RENOUVELLEMENT TRÈS TECHNIQUES

Lorsqu'une parcelle est sélectionnée pour être régénérée, ses arbres sont coupés par trouée pour laisser place à un nouveau peuplement. En attendant que celui-ci se renouvelle, les troncs abattus sont positionnés en travers de la pente. Objectif : freiner la course des pierres. Un tel chantier requiert des compétences particulières. Il faut par exemple savoir réaliser des entailles spécifiques lors de l'abattage des arbres, de sorte qu'ils tombent « en oblique ». Parfois, il est également nécessaire d'utiliser un « tire-fort », expression désignant un petit câble exerçant une tension sur le tronc pour le faire tomber dans la bonne direction.

“ POINT DE VUE

THIERRY LOEB, CHARGÉ DE MISSION FORÊT DE PROTECTION À LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE



« L'agglomération Grenobloise, nichée au sein de trois massifs, est particulièrement menacée par les chutes de blocs. Le risque -humain et matériel- est considérable. Ici, la forêt est notre premier rideau défensif contre ces menaces. Pour faire face à cela, la métropole travaille depuis plusieurs années avec les techniciens de l'Office, qui nous accompagnent très efficacement sur le suivi des chantiers destinés à entretenir le rôle protecteur de la forêt. Leur aide nous est indispensable ».

UNE CARTOGRAPHIE POUR MIEUX ÉVALUER LES RISQUES

Avant d'engager ces différents travaux, le service Restauration des terrains de montagne (RTM) de l'ONF a élaboré en 2011 une cartographie des risques, en partenariat avec l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) et avec le soutien de l'Union européenne. Degrés de pente, types de roche, taille des blocs, enjeux de chaque secteur - une maison isolée, une école, un hameau, une route - cette carte permet de repérer les lieux où les chutes de pierres sont les plus probables et où la forêt doit être renouvelée. Chaque année, près de trois nouvelles communes de la métropole de Grenoble font appel à l'ONF pour renforcer le rôle protecteur de leur forêt grâce aux chantiers de régénération.

Une forêt très fréquentée par le public

Située à proximité de l'agglomération grenobloise, la forêt communale de Fontaine constitue une ressource économique permettant notamment de fournir du bois de chauffage pour les particuliers ou la compagnie de chauffage urbain. Elle tient également un rôle social et paysager important pour les riverains, nombreux à venir s'y promener. Certains dimanches d'avril-mai, les éco-compteurs installés peuvent relever jusqu'à 1 500 personnes lors des pics de fréquentation. De nombreux espaces d'accueil, hors zone de risque, sont aussi aménagés par les équipes de l'ONF pour que les promeneurs puissent se détendre, admirer les arbres centenaires de la forêt et sa faune montagnarde : faucons pèlerins, grands duc ou encore chamois...

Protéger la forêt des risques d'incendies

Si en montagne, la forêt protège les hommes, dans les zones à risques d'incendies, comme en PACA et Occitanie, ce sont les forestiers et les équipes ONF de Défense des forêts contre les incendies (DFCI) qui mettent leur savoir-faire au service de la protection des forêts. Les feux de forêt font en effet partie des risques naturels majeurs auxquels une partie de la population française est régulièrement confrontée. C'est pour cela que l'État a mis en œuvre une politique de prévention des incendies, sous la forme d'une mission d'intérêt général (MIG) confiée à l'ONF.

En 2017, les feux ont été très virulents, brûlant plus de 16 500 hectares de forêt en région méditerranéenne. L'ONF tient un rôle indispensable pour lutter contre ces risques. Travaux de prévention tout au long de l'année, patrouilles de surveillance, aide aux équipes de secours et travaux de reconstitution paysagère après l'incendie... Les forestiers de la DFCI n'ont qu'un seul objectif : protéger les hommes et notre

ANNEXE

LES RESSOURCES DE L'ONF

LES RESSOURCES DE

LES COMPTES DE L'ONF EN 2016

L'ONF a enregistré en 2016 un bénéfice net de 12,3 millions d'euros, en hausse de 4,51 millions d'euros par rapport à 2015. Ce résultat fait suite à trois années consécutives de résultats positifs.

LES PRODUITS (EN %)

891,5 M€



LES CHARGES (EN %)

879,4 M€



CHIFFRES CLÉS

EN EUROPE, LA FORÊT FRANÇAISE EST

- la **3^e forêt en volume sur pied**, derrière l'Allemagne et la Suède. (Source TBFRA 2000)
- la **4^e forêt en surface derrière**, la Suède, la Finlande et l'Espagne.

EN FRANCE

- **30 % du territoire** métropolitain est couvert de forêts (soit 17 millions d'hectares).
Sa surface a été multipliée par 2 depuis le 19^{ème} siècle. Elle a progressé de 0,7 % par an depuis 1980 soit 87 000 ha. (Source : IGN)
- **Les 3 départements les plus boisés** : les Landes (65 %), le Var (63 %), les Vosges (53 %).
- **25 % des forêts sont publiques** (État et communes), gérées par l'ONF et 75 % (12 millions d'hectares) appartiennent à 3,5 millions de propriétaires privés.

UNE FORÊT PRINCIPALEMENT FEUILLUE

La forêt française est riche et variée avec plus de

- **130 essences différentes.**
- **70 % des boisements français** sont constitués de feuillus et **30 % de résineux.**
- **24 % des surfaces** sont occupées par le **chêne.**

LA FORÊT LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE

- **80 millions de tonnes de CO₂ nettes** sont séquestrées chaque année par les forêts françaises.

LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE

La forêt produit environ **89,1 millions de m³** de bois par an, mais seule la moitié est effectivement récoltée.

- **37,7 millions de m³** de bois sont récoltés : (soit 42 % du volume des forêts de production)
19,3 Mm³ de bois d'œuvre,
7,2 Mm³ de bois énergie,
11,1 Mm³ de bois d'industrie.
(Source memento FCBA 2016)
- **40 % du bois d'œuvre** exploité est fourni par l'ONF.
- La filière emploie **400 000 emplois** soit plus que l'industrie automobile.

L'ONF GÈRE PRES DE 25 % DES FORÊTS FRANÇAISES SOIT PRÈS DE 11 MILLIONS D'HECTARES

- **4,8 millions d'hectares en métropole** dont 1,9 million d'hectares de domaniales, appartenant à l'État et 2,9 millions d'hectares de communales appartenant aux collectivités.
- **6 millions d'hectares** dans les DOM.
- **15 000 collectivités** (11.000 communes, mais également des conseils départementaux et régionaux) sont propriétaires de forêts relevant du régime forestier.
- 30 % de la forêt publique est situé en zone **Natura 2000**, soit 1,4 millions d'hectares.
- L'ONF conserve au moins un arbre mort par hectare pour favoriser la biodiversité.
- Les arbres morts hébergent 25 % de la biodiversité.



Retrouvez l'ONF sur
www.onf.fr